

Annexe R1 - Fiche de poste ou Descriptif de poste pour les concours

Poste ouvert : Concours externe Concours interne

Recrutement direct Recrutement BOE Recrutement PACTE

Fonctions : Chef du Pôle Prévention Sécurité

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : Ingénieur-e de recherche

BAP : G

Emploi type (REME, [REFERENS](#), BIBLIOFIL) : Ingénieur-e responsable de prévention (G1C42)

Affectation

Administrative : UNIVERSITE TOULOUSE 3 PAUL SABATIER – 118 Route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex 9

Composante : DGS/DPLPS

Direction et/ou service : DPS/ Pôle Prévention Sécurité

Missions

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la Prévention et de la Sécurité, il/elle est en charge du pôle prévention sécurité et exerce directement des missions de référent de prévention sur des thématiques particulières pour de l'ensemble des sites de l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

Assurer la coordination générale et le suivi de la mise en œuvre de la prévention et de la sécurité des agents et des usagers de l'université Toulouse III – Paul Sabatier

- * Proposer des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques ;
- * Participer, en collaboration avec les autres acteurs, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels et des usagers ;
- * Participer, en collaboration avec les chefs de service, à l'établissement des déclarations de dérogation prévues à l'article 5-12 du décret 82-453 modifié ;
- * Encadrer et manager les agents du Pôle Prévention Sécurité ;
- * Être le garant du respect des procédures, circulaires et instructions de fonctionnement de l'établissement au sein du Pôle Prévention Sécurité ;
- * Veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité ;
- * S'assurer de la réalisation des activités du Pôle Prévention Sécurité (planification, coordination, suivi via tableaux bord et plans d'actions, reporting, ...) ;
- * Représenter l'établissement auprès d'organismes externes de la prévention ;
- * Participer aux commissions HSCT des structures de l'université ;
- * Participer si nécessaire aux réunions du CSA et de sa Formation Spécialisée de l'établissement et à celles des partenaires ;

Assurer le rôle de référent·e de prévention

- * Assurer un suivi, un bilan et une analyse des AT/MP en lien avec les services des ressources humaines ; animer les analyses d'accidents/incidents en tant qu'expert ou experte méthodologique ;
 - * Participer, suivre et apporter son expertise en prévention et sécurité des risques aux projets d'aménagement, de transformation ou de réhabilitation des locaux et des bâtiments, en lien avec la direction du patrimoine, les services techniques et sécurité incendie/sureté ;
 - * S'assurer de l'application des règles et des exigences réglementaires ainsi que des procédures attenantes concernant la conformité des ambiances de travail (amiante, ATEX, bruit, etc...) et mettre en place les contrôles nécessaires (analyse d'air, mesure de bruit, etc...)
 - * S'assurer de l'application des règles et des exigences réglementaires ainsi que des procédures attenantes concernant la conformité des interventions des entreprises extérieures ; conseiller et accompagner les différents services de l'université dans leur utilisation d'entreprises extérieures et mettre en place les outils appropriés
 - * Créer et mettre à jour les différents modules de la formation pratique et appropriée en matière d'hygiène et de sécurité (didacticiel des risques) ; conseiller et accompagner les différents services de l'université dans leur protocole d'accueil des nouveaux arrivants
 - * S'assurer de la conformité des cahiers des charges des marchés publics par rapport aux exigences réglementaires et normatives en vigueur dans le domaine de la prévention et de la sécurité, en lien avec les services en charge des marchés publics ; assurer le suivi de la mise à jour des marchés opérés par la direction de la prévention et de la sécurité
 - * Participer au réseau des préveteurs de l'Enseignement Supérieur, le GP'Sup
 - * Déployer les règles de la prévention et de la sécurité via la sensibilisation, l'information et la formation des personnels et des assistants de prévention et la création et la mise en place des outils et des procédures dédiés.

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire – groupe de fonctions IFSE ...)

Qualifications : Le poste ne peut être exercé que par une personne titulaire (préalable à la nomination) d'un permis de conduire (B) en cours de validité depuis plus de 1 an

Conditions Particulières :

- * Contraintes du pôle : continuité d'activité sur les périodes d'ouverture de l'établissement : absence régulée : gestion des congés harmonisée avec les membres du pôle et de la direction.
 - * Aménagement ponctuel du travail en fonction de l'actualité (inspections par exemple) ; Peut être amené à intervenir ponctuellement la nuit, les week-ends et en période de fermeture administrative ainsi qu'à assurer des astreintes

Travail en Zone à Régime Restrictif (ZRR) : Obtention de l'autorisation d'accès aux ZRR de l'université impérative (préalable à la nomination)

Groupe de fonctions IFSE : IGR groupe 2

Encadrement : **NON** - **OUI** Nb agents encadrés par catégorie : **2A** - **1B** - **1C**

Conduite de projet : NON - QUI

Compétences *

Connaissance, savoir :

Techniques de management (connaissance approfondie)

Réglementation en matière de santé et de sécurité au travail (connaissance approfondie)

Méthode d'analyse des risques et de gestion des risques professionnels (connaissance approfondie)

Système de management intégré de la sécurité, référentiel et norme ISO (connaissance approfondie)

Marchés publics (connaissance générale)

Connaissance de l'environnement et du fonctionnement d'un établissement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (connaissance générale)

Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Savoir-faire :

Manager / Animer une équipe (expertise)
Prendre des décisions dans un système complexe (expertise)
Définir des procédures et des règles (expertise)
Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision (expertise)
Utiliser les technologies de l'information et de la communication (maîtrise)
Aisance à s'exprimer en public (maîtrise) ;
Capacité au management de projets (maîtrise).

Savoir être :

Aptitude à porter les valeurs de l'établissement ;
Capacité à développer une vision stratégique
Rigueur, fiabilité, esprit de synthèse ;
Disponibilité et capacité d'adaptation ;
Leadership.

*conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)